

ONE HUNDRED AND SIXTY-SIXTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Monday, 8 March 1948, at 10.30 a.m.*

President : Mr. Charles MALIK (Lebanon)

92. Records of the Council (E/619, E/698, E/715 and E/728) [concluded]

Miss WITTEVEEN (Netherlands) supported the Canadian draft resolution (E/728) with the amendments proposed by the United Kingdom (E/728/Add.1).

Mr. SANTA CRUZ (Chile) said that although his country was not one of those which made the greatest contribution to the activities of the United Nations, he felt that economies might be sought in other chapters of the budget rather than in expenditure on verbatim records. The General Assembly resolution (166 [II]) did not state absolute opposition to the system of verbatim records.

The French representative's arguments were all the more weighty in that the United Nations, as the Parliament of the world, ought to follow the same rules with regard to records as all the other parliaments.

The French representative had very rightly remarked that if the meetings of the Security Council were reported verbatim in view of their importance, it should also be stressed that the questions discussed by the Economic and Social Council were of a lasting character. Verbatim records were therefore needed to enable members to follow the development of the debates on a particular subject. It had regretfully been noted that some records of the San Francisco Conference were missing. Another example was provided by the debates which had taken place in the Commission on Human Rights and which were to culminate in the drafting of a universal bill of human rights, that is to say in the preparation of a document affecting the destiny of all peoples. Hence the discussion on that bill ought to appear as a whole in an exact and full record.

In conclusion, he supported the French draft resolution (E/698), and suggested only that in the last paragraph, in the phrase "publishing verbatim records," the word "publishing" should be replaced by a word such as "preparing".

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) said the debate should be governed not by any consideration of possible economies but by that of the efficiency of the Council's work, and he agreed with the French representative on that point. The recommendations of the Fifth Committee, which had been approved by the General Assembly when it adopted its resolution 166 (II), left it to the

CENT SOIXANTE-SIXIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le lundi 8 mars 1948, à 10 h. 30*

Président : M. Charles MALIK (Liban)

92. Comptes rendus du Conseil (E/619, E/698, E/715 et E/728) [fin]

Mme WITTEVEEN (Pays-Bas) se prononce en faveur du projet de résolution présenté par le Canada (E/728) avec les amendements proposés par le Royaume-Uni (E/728/Add.1).

M. SANTA CRUZ (Chili) tient à indiquer, bien que son pays ne se trouve pas parmi ceux qui apportent aux activités des Nations Unies la part la plus importante, que des économies pourraient être recherchées en d'autres chapitres du budget plutôt qu'en ce qui concerne les dépenses engagées pour l'établissement des comptes rendus. Il fait remarquer que la résolution 166 (II) de l'Assemblée générale ne se prononce pas formellement contre le système des comptes rendus sténographiques.

Les arguments présentés par le représentant de la France ont d'autant plus de valeur que l'Organisation des Nations Unies, Parlement international, devrait suivre les mêmes règles que tous les parlements du monde en ce qui concerne les comptes rendus.

Le représentant de la France a très justement fait remarquer que, s'il y a des comptes rendus sténographiques pour les séances du Conseil de sécurité en raison de leur importance, il faut également souligner que les questions débattues par le Conseil économique et social ont généralement un caractère de durée. Il est donc nécessaire que des comptes rendus permettent aux membres de suivre l'évolution des débats sur un sujet déterminé. Il a été constaté avec regret que certains comptes rendus de la conférence de San-Francisco manquent. Un autre exemple est fourni par les débats qui ont eu lieu à la Commission des droits de l'homme et qui doivent aboutir à la rédaction d'une déclaration universelle des droits de l'homme, c'est-à-dire à l'établissement d'un document qui exercera une influence sur le sort de tous les peuples : il serait donc essentiel que l'ensemble de la discussion relative à cette déclaration fasse l'objet d'un compte rendu exact et complet.

En conclusion, M. Santa Cruz approuve le projet de résolution de la France (E/698), en demandant seulement que l'on remplace, au dernier alinéa, l'expression « publier à l'avenir des comptes rendus sténographiques » par une expression telle que : « préparer à l'avenir des comptes rendus sténographiques ».

M. KATZ-SUCHY (Pologne) déclare que ce n'est pas la question des économies à réaliser qui doit dominer le débat, mais celle de l'efficacité des travaux du Conseil, et il s'accorde sur ce point avec le représentant de la France. Les recommandations de la Cinquième Commission, approuvées par l'Assemblée générale lors de l'adoption de la résolution 166 (II), laissent au Conseil le soin

Council to decide between verbatim records and summary records.

He formally declared himself in favour of verbatim records, but he did not think the texts would have to be printed; it would be enough if they were mimeographed.

Examining the estimate presented by the Secretary-General regarding the cost of publishing verbatim records (E/698/Add.1), he expressed surprise that the cost of recording a meeting should be estimated at \$U.S.595 which would be equivalent to about \$U.S.10 a page if, as the same document stated, each meeting took up about sixty pages of verbatim records.

Moreover, it had been decided that the discussions on the world economic situation would be reported verbatim: that would be difficult in view of the fact that representatives did not always have the complete texts of their statements and that some observations had been made spontaneously during the meetings.

He would therefore vote in favour of the French draft resolution (E/698).

Mr. POLLOCK (Canada) said that he was in favour of verbatim records, but the budgetary aspect of the matter should be kept in mind, together with the pertinent views expressed at the General Assembly by countries not represented in the Council.

The question should therefore be submitted to the Fifth Committee, since, in addition, it was not only the records of the Economic and Social Council which were involved but also, indirectly, those of the other Councils of the United Nations. The Council should await the experience of its next session.

That was the idea behind the Canadian draft resolution (E/728), to which amendments could be introduced in the course of the debate.

Mr. GHORRA (Lebanon) said that for the enlightenment of future generations the system of verbatim records should be re-established, since they alone conveyed a complete picture of the Council's discussions. Hence he supported the views of the Chilean and Polish representatives, particularly what they had respectively said about the debates with regard to human rights and the economic situation.

As for measures to be taken, he could not accept that paragraph of the French draft resolution by which the Council requested "the Secretary-General, in consultation with the Advisory Committee for Administrative and Budgetary Questions, to draw on the Working Capital Fund for the credits needed to re-establish verbatim records for the seventh session of the Council".

He would like to see that paragraph replaced by the following paragraph of the Australian draft resolution (E/715):

"*Requests the Secretary-General :*

" 1. To take all practicable steps to maintain the accuracy of summary records, and

de décider entre la méthode des comptes rendus sténographiques et celle des comptes rendus analytiques.

M. Katz-Suchy se déclare formellement en faveur des comptes rendus sténographiques, mais il ne lui semble pas nécessaire que les textes soient imprimés: la forme miméographiée doit suffire.

Le représentant de la Pologne, examinant l'état estimatif présenté par le Secrétaire général relativement aux frais qu'entraînerait la publication de comptes rendus sténographiques (E/698/Add.1), s'étonne que le coût de l'enregistrement d'une séance soit évalué à 595 dollars — ce qui équivaudrait à environ 10 dollars la page — si, comme l'indique le même document, chaque séance comprend environ soixante pages de compte rendu.

M. Katz-Suchy rappelle, d'autre part, qu'il a été décidé que, pour les débats relatifs à la situation économique mondiale, on établirait des comptes rendus sténographiques, ce qui sera difficile à faire étant donné que les représentants n'ont pas toujours les textes complets de leurs déclarations et qu'ils ont improvisé en séance un certain nombre d'observations.

M. Katz-Suchy votera donc pour le projet de résolution présenté par la délégation française (E/698).

M. POLLOCK (Canada) se prononce en faveur des comptes rendus sténographiques, mais il convient de tenir compte du point de vue budgétaire et, à ce sujet, des opinions exprimées à l'Assemblée générale par des pays qui ne siègent pas au Conseil.

La question devrait donc être soumise à la Cinquième Commission, étant donné d'autre part qu'il s'agit non pas seulement des comptes rendus du Conseil économique et social mais, indirectement, de ceux des autres conseils des Nations Unies. Enfin, il est nécessaire d'attendre l'expérience de la prochaine session du Conseil.

C'est dans cet esprit qu'a été rédigé le projet de résolution du Canada (E/728), auquel certains amendements pourront être apportés dans la suite du débat.

M. GHORRA (Liban) déclare qu'il est nécessaire pour l'enseignement des générations futures de rétablir le système des comptes rendus sténographiques qui, seul, donne un tableau complet des débats du Conseil. Il soutient donc les points de vue des représentants du Chili et de la Pologne, notamment lorsqu'ils ont respectivement cité les exemples des débats relatifs aux droits de l'homme et à la situation économique.

Quant aux mesures à prendre, M. Ghorra n'accepte pas l'alinéa du projet de résolution de la France qui « prie le Secrétaire général, en consultation avec le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, de prélever sur le Fonds de roulement les crédits nécessaires au rétablissement des comptes rendus sténographiques pour la septième session du Conseil ».

Il voudrait que cet alinéa fût remplacé par l'alinéa suivant du projet de résolution de l'Australie (E/715):

"*Invite le Secrétaire général*

" 1. A prendre toutes les mesures possibles pour obtenir des comptes rendus analytiques exacts;

"2. To provide them as a general rule within twenty-four hours of the close of the meeting to which they refer."

Mr. THORP (United States of America) said he could not agree with the French proposal to request the Secretary-General to draw on the Working Capital Fund for the credits needed to re-establish verbatim records. Such a measure could only be justified in cases of emergency.

The correct procedure was to refer the question to the Fifth Committee, for that was not an isolated case but one which had repercussions on other parts of the budget. He could not, however, accept the proposal to await the experience of a subsequent session of the Council.

Mr. SARPER (Turkey) referred to the Polish representative's comments on the cost of recording a meeting under the system of verbatim records, which the Secretary-General estimated at \$U.S. 595. That meant excessively high salaries for stenographers.

He recalled that on previous occasions the representative of the U.S.S.R. had pointed out that certain figures found in estimates were exaggerated. He therefore asked the Secretariat to re-examine its estimates so as to enable the Council subsequently to take a sounder decision.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) said that according to his own computations, the change contemplated would cause additional expenditure amounting, on the basis of the figures provided by the Secretariat, to \$U.S. 62,000 for his country alone. In the existing situation those additional charges were hardly justified, in view of the reduced dollar resources of the countries of Europe and, moreover, of the efforts which they were making to increase their exportable production, precisely in order to add to their foreign exchange reserves.

The United Kingdom was not advocating that policy of economy in that particular case alone. In the General Assembly¹ Mr. McNeil had intimated very clearly that in 1948 the United Kingdom delegation would, in the Fifth Committee, speak on ways and means to keep the expenditure of the United Nations down to essential functions, and that if its efforts were not successful, the United Kingdom might then be obliged to press for a temporary revision of the scale of contributions. If certain governments asked for credits to be allotted in the United Nations budget to non-essential activities they should normally defray the cost—at least while other countries were in a difficult financial situation.

The first essential was to try to improve the quality of the summary records by methods including closer collaboration with the delegations—and endeavours should be made in that direction before the Fifth Committee was asked to reverse its decision. The Fifth Committee should be informed both of the shortcomings of the system

"2. A distribuer en règle générale ces comptes rendus dans les vingt-quatre heures qui suivent la clôture de la séance correspondante."

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) n'approuve pas la délégation française de vouloir prier le Secrétaire général de prélever sur le Fonds de roulement les crédits nécessaires au rétablissement des comptes rendus sténographiques. Une telle mesure n'est justifiée que dans les cas d'urgence.

La procédure à suivre doit consister à renvoyer la question à la Cinquième Commission, car il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'un point qui a une influence sur d'autres éléments du budget. Toutefois, il n'accepte pas que l'on attende d'avoir fait l'expérience d'une session nouvelle du Conseil.

M. SARPER (Turquie) reprend l'observation présentée par le représentant de la Pologne en ce qui concerne le coût d'enregistrement d'une séance dans le système des comptes rendus sténographiques, que le Secrétariat général estime à 595 dollars. Il lui semble que le salaire des sténographes serait ainsi beaucoup trop élevé.

M. Sarper rappelle qu'en d'autres occasions déjà, le représentant de l'U.R.S.S. avait signalé combien certains chiffres d'un état estimatif étaient exagérés. Il désire donc que le Secrétariat examine à nouveau ses estimations, ce qui permettrait au Conseil de prendre ensuite une décision mieux fondée.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) déclare que, d'après les calculs auxquels il s'est livré, la réforme envisagée occasionnera, sur la base des chiffres donnés par le Secrétariat, une dépense supplémentaire qui s'élève, pour son pays, à 62.000 dollars. Il ne lui semble pas que, dans la situation actuelle, cette charge supplémentaire soit justifiée, étant donné les ressources réduites des pays d'Europe en dollars et l'effort qu'ils font, par ailleurs, pour augmenter leur production exportable afin, justement, d'augmenter leurs réserves en devises.

Cette politique d'économie, le Royaume-Uni ne l'adopte pas seulement dans ce cas particulier. A l'Assemblée générale, M. McNeil a très nettement indiqué que la délégation du Royaume-Uni discuterait, en 1948, devant la Cinquième Commission, les méthodes par lesquelles les dépenses de l'Organisation des Nations Unies pourraient être réduites aux tâches essentielles, et que, si cet effort n'aboutit pas, le Royaume-Uni se verrait peut-être alors obligé d'insister pour une modification temporaire des taux de contribution¹. Il est normal, en effet, que si certains gouvernements insistent pour que, dans le budget des Nations Unies, des crédits soient accordés à des activités non essentielles, ils en supportent les charges — au moins durant la période où d'autres pays se trouvent dans une situation financière difficile.

Il convient, tout d'abord, de chercher à améliorer la qualité des comptes rendus analytiques, notamment grâce à une collaboration plus étroite avec les délégations — et un effort doit être fait dans ce sens avant que l'on ne demande à la Cinquième Commission de revenir sur sa décision. Il conviendrait d'indiquer à la Cinquième Commis-

¹ See *Official Records of the General Assembly, Second Session, Plenary Meetings*, 121st meeting.

¹ Voir les *Documents officiels de l'Assemblée générale, deuxième session, Séances plénaires*, 121^e séance.

in operation and of the considerations of economy which had been mentioned in the discussion.

Some of the points discussed by the Council were certainly of considerable importance for the whole world, but others, on the contrary, were of a different character.

He concluded by urging the adoption of the Canadian draft resolution (E/728) with the amendments proposed by his delegation (E/728/Add.1).

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) said that the Secretary-General ought to revise his estimate, as had already been suggested. As for the question of additional expenses, Poland was in the same difficult situation as the United Kingdom with regard to its dollar reserves.

Mr. SARPER (Turkey) urged that the Council should not take any vote on the question before the Secretariat had submitted a new estimate.

Mr. PELT (Assistant Secretary-General in charge of the Department of Conferences and General Services) said that generally speaking the Secretariat agreed with many members of the Council in their preference for the system of verbatim records as used in various parliaments. It was financial considerations, however, which had dominated the Fifth Committee's decision.

The Secretary-General was authorized to draw on the Working Capital Fund for certain credits, after consultation with the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, but that procedure could only be used in extraordinary or special cases, and the measures proposed with regard to records were not in that category.

The figures found in the estimate had been submitted by the Bureau of Administrative Management and Budget. The figure of \$U.S.595 for the verbatim recording of a meeting was not new; it had previously appeared in other documents, and was explained by the fact that the system called for the simultaneous employment of eighteen persons working as a team.

Moreover, documents had to be printed, since mimeographed documents did not last indefinitely.

The staff employed in the summary record service was not yet complete. He asked members of the Council to be patient and allow the experiment to continue for the period of the next session, though, of course, summary records should not be expected to be as perfect as verbatim records.

Finally, the Secretariat would urge the General Assembly to increase the budget for recording meetings, in view of the importance of that work.

Mr. HEYWARD (Australia) said that printing charges were so high that the Council could not afford to have every word spoken at meetings

sion, d'une part les inconvénients que présente le système employé actuellement, et, d'autre part, les considérations d'économie qui ont été évoquées au cours du débat.

M. Phillips fait remarquer que, parmi les points en discussion devant le Conseil, certains présentent certes une importance considérable pour le monde entier, mais que d'autres sujets, par contre, n'ont pas le même caractère.

En conclusion, M. Phillips insiste pour l'adoption du projet de résolution du Canada (E/728) avec les amendements proposés par sa délégation (E/728/Add.1).

M. KATZ-SUCHY (Pologne) estime, ainsi qu'il a déjà été dit que le Secrétaire général devrait réviser son état estimatif. Quant au principe d'une dépense supplémentaire, la Pologne se trouve dans la même situation difficile que le Royaume-Uni en ce qui concerne ses réserves en dollars.

M. SARPER (Turquie) insiste pour que le Conseil ne procède à aucun vote sur cette question avant que le Secrétariat ait présenté un nouvel état estimatif.

M. PELT (Secrétaire général adjoint chargé du Département des conférences et des services généraux) déclare que, sur le plan général, le Secrétariat s'accorde avec les opinions de nombreux membres du Conseil pour préférer le système des comptes rendus sténographiques tel qu'il est pratiqué en divers parlements. Il tient, toutefois, à faire observer que c'est le point de vue financier qui a dominé la décision de la Cinquième Commission.

Le Secrétaire général peut, après avoir consulté le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, prélever certains crédits sur le Fonds de roulement, mais il s'agit là d'une procédure qui ne peut être employée que dans des cas extraordinaires ou spéciaux, et les mesures proposées relativement aux comptes rendus n'entrent pas dans cette catégorie.

C'est le Bureau de l'organisation administrative et du budget qui a fourni les chiffres présentés dans l'état estimatif. Le chiffre de 595 dollars pour l'enregistrement sténographique d'une séance n'est pas nouveau ; il a figuré précédemment en d'autres documents, et le montant s'explique par le fait que ce système nécessite l'utilisation simultanée de dix-huit personnes travaillant en équipe.

M. Pelt rappelle, d'autre part, qu'il est nécessaire d'imprimer les documents, car les exemplaires miméographiés ne se conservent pas indéfiniment.

M. Pelt tient à faire observer que le personnel affecté au service des comptes rendus analytiques n'est pas encore complet. Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir patienter et laisser l'expérience se poursuivre au cours de la prochaine session — sans qu'il faille toutefois demander aux comptes rendus analytiques la perfection des comptes rendus sténographiques.

Enfin, le Secrétariat insistera de son côté auprès de l'Assemblée générale pour que le budget affecté aux comptes rendus des séances soit accru, étant donné l'importance de la question.

M. HEYWARD (Australie) fait observer que les frais d'impression sont trop élevés pour que le Conseil puisse se permettre de faire imprimer

printed. With regard to the quality of summary records, some points which had not been sufficiently stressed should be borne in mind, such as the recent adoption of the system of simultaneous interpretation. It was doubtful whether the Secretary-General was entitled to draw on the Working Capital Fund in order to institute verbatim records for which the General Assembly had decided not to make financial provisions.

The Council's next session ought to provide the opportunity for a fresh experiment, before the Council had to reply to the General Assembly.

He withdrew his draft resolution (E/715) and was willing to accept certain paragraphs of the Canadian draft resolution and some parts of the French draft resolution.

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) recalled that the General Assembly had asked the Council to give its decision on the question of records having regard in the first place to the efficiency of the work, and not to the budgetary aspect, which was the prerogative of the Assembly. The Council could not wait until July to state its opinion, since preparatory work on the budget would be too far advanced by that time.

In reply to one of Mr. Phillip's comments, he said that his country was experiencing the same currency difficulties as the United Kingdom, but if the question were examined more closely it would be found that a return to the system of verbatim records would in fact involve a maximum expenditure of \$U.S. 80,000, since the verbatim records would not be printed. The United Kingdom would therefore not be called upon to pay \$U.S. 62,000 more, but about \$U.S. 10,000.

The decisive consideration was the efficacy of the Council's work, and for that purpose an accurate picture of the debates had to be preserved.

Reverting to the details of the discussion, he said that in order to give the summary records the quality and value demanded by certain members, expenditure would be as high as it would be by simply resuming the system of verbatim records, for specially efficient additional staff would have to be engaged.

Some of the Council's discussions did not require verbatim recording—as for example the current debate. He recalled that in similar circumstances the first President of the Council, Sir Ramaswami Mudaliar, had resorted to the excellent procedure of transforming the plenary meeting into a plenary committee, which involved an immediate transition from the system of verbatim records to the system of summary records.

Generally speaking, the French delegation was certainly not against economy, and it had proposed economies under certain chapters of the budget; but he repeated that it was the scope of the Council's work which was the dominant factor in that question.

chaque mot prononcé en séance. Quant à la qualité des comptes rendus analytiques, il faut tenir compte de certains points sur lesquels on n'a pas assez insisté : notamment de l'adoption récente du système de l'interprétation simultanée. La question de savoir si le Secrétaire général a le droit de prélever sur le Fonds de roulement pour mettre sur pied un système de comptes rendus sténographiques pour lequel l'Assemblée générale n'a pas accepté de prévoir de dispositions financières reste douteuse.

La prochaine session du Conseil devrait fournir l'occasion d'une expérience nouvelle, avant que le Conseil fasse connaître sa réponse à l'Assemblée générale.

M. Heyward déclare qu'il retire son projet de résolution (E/715), et qu'il est prêt à accepter certains alinéas du projet de résolution canadien et certaines parties du projet de résolution proposé par la France.

M. MENDÈS-FRANCE (France) rappelle que l'Assemblée générale a demandé au Conseil de se prononcer sur la question des comptes rendus en tenant compte avant tout de l'efficacité du travail et non de la question budgétaire, qui est le privilège de l'Assemblée. Le Conseil ne peut attendre jusqu'en juillet pour faire connaître son opinion, car le travail de préparation du budget sera alors trop avancé.

Le représentant de la France, en réponse à une observation de M. Phillips, déclare que son pays éprouve les mêmes difficultés que le Royaume-Uni en ce qui concerne les devises, mais, en examinant de plus près la question, l'on constate que le retour à la méthode des comptes rendus sténographiques entraînerait, en réalité, une dépense maximum de 80.000 dollars, étant entendu que les procès-verbaux *in extenso* ne seraient pas imprimés. Ainsi le Royaume-Uni n'aurait pas à payer 62.000 dollars de plus, mais environ 10.000.

M. Mendès-France insiste sur le fait que c'est l'efficacité de l'action du Conseil qui importe, et qu'à cet effet, il est nécessaire que l'on puisse conserver un tableau précis des débats.

Revenant au détail de la discussion, M. Mendès-France explique que si l'on veut donner aux comptes rendus analytiques la qualité et la valeur que certains membres réclament, la dépense sera tout aussi forte que si l'on en revient simplement à la méthode sténographique. Il faudrait, en effet, dans le premier cas, engager un personnel supplémentaire spécialement compétent.

M. Mendès-France fait observer que certaines des discussions auxquelles se livre le Conseil ont un caractère tel qu'un enregistrement intégral n'est point nécessaire : c'est le cas du présent débat. Il rappelle qu'en des circonstances analogues, le premier président du Conseil, Sir Ramaswami Mudaliar, adoptait l'excellente procédure qui consiste à transformer la séance plénière en comité plénier, ce qui entraînait un passage immédiat du système des comptes rendus sténographiques à celui des comptes rendus analytiques.

Dans l'ensemble, la délégation française ne se refuse certes pas aux économies — et elle en a proposé sur d'autres chapitres — mais encore une fois, c'est la portée du travail du Conseil qui est le point dominant de ce débat.

In view of some of the comments, he would agree to the omission from his draft resolution (E/698) of the fourth paragraph calling upon the Secretary-General to draw on the Working Capital Fund for the credits needed to re-establish verbatim records. He hoped that in that form his proposal would be accepted by the Council.

The PRESIDENT reminded the Council that it had before it two draft resolutions, one submitted by the French delegation (E/698) and the other by the Canadian delegation (E/728).

Mr. POLLOCK (Canada) pointed out that his draft resolution was, in general, similar to that submitted by the French delegation, with the exception, however, of the third paragraph of the Canadian draft resolution, which differed from the corresponding operative part of the French text.

He had made two alterations in the text of that paragraph. He had deleted the end of the paragraph after the word "refer", and added the words "where verbatim records are not provided".

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) pointed out that the French draft resolution, having been submitted first, should be put to the vote first.

With regard to the fourth paragraph of his draft resolution, to which the Canadian representative had just referred, he pointed out that it had already been contemplated, at the suggestion of the representative of Lebanon, to replace that paragraph by the operative part of the Australian draft resolution (E/715).

The PRESIDENT put to the vote the first paragraph of the French draft resolution (E/698).

He read that first paragraph, which, as amended, read as follows :

"*The Economic and Social Council,*

"*Having examined General Assembly resolution 166 (II) of 20 November 1947 and the related request to the Economic and Social Council that it should consider whether it would be disposed to agree, for the present, to dispense with written verbatim records of its meetings ;*"

The first paragraph of the French delegation's draft resolution was adopted by 17 votes to none, with 1 abstention.

The PRESIDENT, having noted that the Canadian representative had agreed to withdraw the text of the second paragraph of his resolution, put to the vote the second paragraph of the French delegation's draft resolution.

He added that at the request of the United Kingdom representative the vote would be taken by roll-call.

A vote was taken by roll-call.

In favour : Brazil, Canada, Chile, Denmark, France, Lebanon, Peru, Poland, Turkey, United States of America, Venezuela.

M. Mendès-France, en raison de certaines observations qui ont été présentées, accepte de supprimer de son projet de résolution (E/698) le quatrième alinéa relatif au prélèvement que le Secrétaire général pourrait opérer sur le Fonds de roulement en vue de rétablir les comptes rendus sténographiques. Il espère que, sous cette forme, sa proposition sera acceptée par le Conseil.

Le PRÉSIDENT rappelle aux membres du Conseil que deux projets de résolution sont soumis à son examen : l'un par la délégation de la France (E/698), l'autre par la délégation du Canada (E/728).

Mr. POLLOCK (Canada) fait observer que le projet de résolution qu'il présente est, dans son ensemble, semblable à celui de la délégation de la France, à l'exception toutefois du troisième alinéa du projet canadien, qui diffère de la partie opératoire correspondante du texte français.

Le représentant du Canada a procédé à deux modifications dans le texte de cet alinéa. Il en a supprimé la fin, à partir des mots : « il se rapporte », et a inséré, après les mots « et, si possible », les mots « quand il n'y a pas de compte rendu sténographique ».

M. MENDÈS-FRANCE (France) fait observer que le projet de résolution soumis par la délégation de la France, étant le plus ancien, doit être mis aux voix en premier.

En ce qui concerne le quatrième alinéa de ce projet, auquel le représentant du Canada vient de faire allusion, M. Mendès-France souligne qu'il a déjà été envisagé, sur une proposition du représentant du Liban, de remplacer ce texte par le dispositif du projet de résolution de la délégation de l'Australie (E/715).

Le PRÉSIDENT met aux voix le premier alinéa du projet de résolution présenté par la délégation de la France (E/698).

Il donne lecture de ce premier alinéa qui, après amendement, est ainsi conçu :

"Le Conseil économique et social

"Ayant examiné la résolution 166 (II) en date du 20 novembre 1947 adoptée par l'Assemblée générale à sa deuxième session et la demande qui a été faite à ce propos au Conseil économique et social d'examiner s'il serait disposé à accepter de se passer, pour le moment, de comptes rendus sténographiques écrits de ses séances ;"

Par 17 voix contre zéro, avec une abstention, cet alinéa est adopté.

Le PRÉSIDENT, constatant que le représentant du Canada a accepté de retirer le texte du deuxième alinéa de sa proposition, met aux voix le deuxième alinéa du projet de résolution soumis par la délégation de la France.

Il ajoute qu'à la demande du représentant du Royaume-Uni, ce vote aura lieu par appel nominal.

Il est procédé au vote par appel nominal.

Votent pour : Brésil, Canada, Chili, Danemark, France, Liban, Pérou, Pologne, Turquie, Etats-Unis d'Amérique, Venezuela.

Against : Australia, Netherlands, New Zealand, United Kingdom.

Abstaining : Byelorussian Soviet Socialist Republic, China, Union of Soviet Socialist Republics.

That paragraph was adopted by 11 votes to 4, with 3 abstentions.

In reply to an earlier remark of the Canadian representative, Mr. MENDÈS-FRANCE (France) pointed out that it applied principally to the English translation of the third paragraph of the French delegation's draft resolution.

He proposed, however, that the text should be altered to read as follows :

"Considering that the absence of verbatim records considerably reduces the efficiency of the Council's work,"

The PRÉSIDENT put to the vote the third paragraph of the draft resolution submitted by the French delegation, as amended.

That paragraph was adopted by 10 votes to 4, with 3 abstentions.

The PRÉSIDENT recalled that the French representative had agreed to withdraw the text of the fourth paragraph of his draft resolution ; only the final paragraph therefore remained to be considered.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) said that his delegation's draft amendment (E/728/Add.1), fell into two parts, the second of which called for the deletion of that final paragraph.

He asked that a vote be taken immediately, by roll-call, on the latter proposal.

A vote was taken by roll-call.

In favour : Australia, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Netherlands, New Zealand, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom.

Against : Brazil, Canada, Chile, China, Denmark, France, Lebanon, Peru, Poland, Turkey, United States of America, Venezuela.

The proposal was rejected by 12 votes to 6.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) proposed the insertion into the last paragraph of the French delegation's draft resolution of the words : "if financial conditions permit", after the words : "by the Council, and".

Mr. SANTA CRUZ (Chile) said that Mr. Phillips' proposal appeared to prescribe a line of conduct to the General Assembly and that the financial aspect of the problem came within the jurisdiction of the Fifth Committee. He was against the amendment.

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) associated himself with the Chilean representative's remarks and added that he too would vote against this amendment, which, he considered, encroached on the prerogative of the General Assembly.

Votent contre : Australie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni.

S'abstiennt : République socialiste soviétique de Biélorussie, Chine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 11 voix contre 4, avec 3 abstentions, cet alinéa est adopté.

Répondant à une observation antérieure du représentant du Canada, M. MENDÈS-FRANCE (France) fait observer que cette observation vise surtout la traduction en anglais du troisième alinéa du projet de résolution soumis par la délégation de la France.

Il propose pourtant de modifier ce texte, qui se lirait ainsi :

"Considérant que l'absence de comptes rendus sténographiques réduit considérablement l'efficacité des travaux du Conseil ;"

Le PRÉSIDENT met aux voix le troisième alinéa du projet de résolution soumis par la délégation de la France, ainsi amendé.

Par 10 voix contre 4, avec 3 abstentions, cet alinéa est adopté.

Le PRÉSIDENT rappelle que le représentant de la France a accepté de retirer le texte du quatrième alinéa de son projet de résolution. Il reste donc à examiner le dernier alinéa de ce projet.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) fait observer que le projet d'amendement déposé par sa délégation (E/728/Add.1) se décompose en deux parties, dont la seconde vise à la suppression de ce dernier alinéa.

Il demande que cette dernière proposition soit mise immédiatement aux voix et que le vote ait lieu par appel nominal.

Il est procédé au vote par appel nominal.

Votent pour : Australie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni.

Votent contre : Brésil, Canada, Chili, Chine, Danemark, France, Liban, Pérou, Pologne, Turquie, Etats-Unis d'Amérique, Venezuela.

Par 12 voix contre 6, la proposition est rejetée.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) propose d'insérer au dernier alinéa du projet de résolution de la délégation de la France les mots : « si les conditions financières le permettent » après les mots : « par le Conseil et ».

M. SANTA CRUZ (Chili) fait observer que la proposition de M. Phillips semble tracer sa ligne de conduite à l'Assemblée générale, et que l'aspect financier du problème est du domaine de la Cinquième Commission. Il se prononce contre cet amendement.

M. MENDÈS-FRANCE (France) s'associe à la remarque du représentant du Chili et ajoute qu'il vote également contre cet amendement, qu'il considère injurieux pour l'Assemblée générale.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) said that the object of his proposal was simply to ask the General Assembly to consider very seriously the financial consequences of the draft resolution submitted to the Council. The question was whether the budget would not be heavily burdened by the new system contemplated. The figures he had quoted were derived from the estimate presented by the Secretary-General (E/698/Add.1). Even if the expenditure was as little as \$U.S.80,000, as some representatives had asserted, that sum was still a large one.

Mr. THORP (United States of America) said that all the resolutions adopted by the Council had financial implications. If the Council adopted Mr. Phillips' proposal the same reservation would have to be introduced into all the resolutions adopted by the Council. Obviously the Council always considered the financial implications of its resolutions very seriously.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) said that all he wished to make clear was that the new system which it was proposed to adopt for the records of the Council's debates would have no great effect on the efficiency of the Council's work.

Mr. SARPER (Turkey) said the expression "if financial conditions permit" seemed vague to him, and he rejected it.

The PRESIDENT put to the vote the amendment submitted by the United Kingdom delegation.

The amendment was rejected by 11 votes to 6, with 1 abstention.

The PRESIDENT considered that by virtue of the vote just taken the Council had adopted the text of the final paragraph of the French delegation's draft resolution (E/698), amended in accordance with the proposals made by the representatives of the United States of America and of Chile, and by Mr. Pelt, Assistant Secretary-General.

The text of the paragraph was as follows :

"*Requests* the General Assembly, at its third session, to take into consideration the opinions expressed by the Council, and to provide the Council with facilities for preparing and distributing verbatim records of its plenary meetings in the future."

The PRESIDENT called upon the Council to consider the text of the third paragraph of the draft resolution submitted by the Canadian delegation (E/728).

Mr. GHORRA (Lebanon) proposed the insertion of the words : "pending further reconsideration of the matter by the General Assembly." after the words : "*Requests* the Secretary-General,".

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) asked that the third paragraph of the Canadian draft resolution should be voted on in two parts, the break to occur after the word "records".

The PRESIDENT put to the vote the first part of the third paragraph of the Canadian draft

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) affirme que le but de sa proposition est de demander simplement à l'Assemblée générale d'examiner très sérieusement les conséquences financières du projet de résolution soumis au Conseil. La question est de savoir si le budget ne sera pas lourdement grevé par la nouvelle méthode envisagée. Les chiffres qu'il a cités découlent de l'estimation budgétaire présentée par le Secrétariat général (E/698/Add.1). Même si la dépense se réduit à 80.000 dollars, comme certains représentants l'assurent, cette somme demeure importante.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) déclare que toutes les résolutions adoptées par le Conseil ont des incidences financières. Si le Conseil adoptait la proposition de M. Phillips, il faudrait introduire alors la même clause de réserve dans toutes les résolutions adoptées par le Conseil. Il est évident que le Conseil étudie toujours très sérieusement les implications financières des résolutions qu'il adopte.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) déclare qu'il veut simplement faire entendre que la nouvelle méthode que l'on se propose d'adopter pour l'établissement des comptes rendus des débats du Conseil n'a pas une influence considérable sur l'efficacité des travaux du Conseil.

M. SARPER (Turquie) fait observer que l'expression « si les conditions financières le permettent » lui paraît dépourvue de clarté et qu'il la repousse.

Le PRÉSIDENT met aux voix l'amendement soumis par la délégation du Royaume-Uni.

Par 11 voix contre 6, avec une abstention, l'amendement est rejeté.

Le PRÉSIDENT considère qu'en raison de ce vote le Conseil vient d'adopter le texte du dernier alinéa du projet de résolution soumis par la délégation de la France (E/698), amendé d'après les propositions faites par les représentants des Etats-Unis d'Amérique et du Chili et par M. Pelt, Secrétaire général adjoint.

Le texte de cet alinéa est ainsi conçu :

"*Invite* l'Assemblée générale, au cours de sa troisième session, à prendre en considération l'avis émis par le Conseil et à mettre ce dernier en mesure de faire préparer et distribuer à l'avenir des comptes rendus sténographiques de ses séances plénières. »

Le PRÉSIDENT soumet à l'examen du Conseil le texte du troisième alinéa du projet de résolution soumis par la délégation du Canada (E/728).

M. GHORRA (Liban) propose d'insérer dans le texte de cet alinéa, après les mots : « *Invite* le Secrétaire général », le membre de phrase suivant : « en attendant que cette question soit examinée à nouveau par l'Assemblée générale ».

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) demande que l'on procède à un vote par division sur le troisième alinéa du projet soumis par la délégation du Canada, le texte étant scindé après les mots : « plus précis ».

Le PRÉSIDENT met aux voix la première partie du troisième alinéa du projet de résolution du

resolution, with the amendment proposed by the representative of Lebanon.

That text was adopted unanimously.

The PRESIDENT put to the vote the second part of the third paragraph of the Canadian draft resolution, as amended by the representative of Canada.

That text was adopted by 13 votes to 3, with 1 abstention.

The PRESIDENT read the text which had been adopted. It was worded as follows :

"Requests the Secretary-General, pending further reconsideration of the matter by the General Assembly, to take all practicable steps to improve the accuracy of summary records, and, where verbatim record are not provided, if possible to provide summary records as a general rule within twenty-four hours of the close of the meetings to which they refer."

The President' reminded the Council that it had to take a decision on the amendment proposed by the United Kingdom delegation (E/728/Add.1), consisting of a phrase to be inserted at the end of the third paragraph of the Canadian draft resolution.

Mr. PELT (Assistant Secretary-General in charge of the Department of Conferences and General Services) said, in reply to a question from the representative of AUSTRALIA, that the financial implications of the Canadian proposal were stated in the estimate presented by the Secretary-General (E/698/Add.1).

Mr. POLLOCK (Canada) explained that the Canadian delegation could not agree with the United Kingdom amendment, the effect of which would be to prolong the discussions on that question in the Fifth Committee, in the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, and at the seventh session of the Council.

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) supported the Canadian representative's remarks. In the opinion of the French delegation, the Secretariat should endeavour to supply the Council with verbatim records of its debates ; summary records could be abolished as a measure of economy.

In reply to Mr. PHILLIPS (United Kingdom), who had said that summary records were a solution adopted on account of financial difficulties, Mr. MENDÈS-FRANCE (France) pointed out that the Secretary-General's report would be examined by the Fifth Committee and by the General Assembly. There was no need for a fresh discussion on the question at the next session of the Council.

In reply to the representative of the NETHERLANDS, Mr. MENDÈS-FRANCE (France), stressed that the rules of procedure did not at the moment make any distinction between verbatim and summary records as to their authenticity, whereas only verbatim records involved the responsibility of the author of a statement.

Canada, avec l'amendement soumis par le représentant du Liban.

A l'unanimité, ce texte est adopté.

Le PRÉSIDENT met aux voix la seconde partie du troisième alinéa du projet de résolution, tel qu'il a été modifié par le représentant du Canada.

Par 13 voix contre 3, avec une abstention, ce texte est adopté.

Le PRÉSIDENT donne lecture du texte adopté, ainsi conçu :

"Invite le Secrétaire général, en attendant que cette question soit examinée à nouveau par l'Assemblée générale, à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour rendre les comptes rendus analytiques plus précis et, si possible, quand il n'y a pas de compte rendu sténographique, pour fournir, en règle général le compte rendu analytique dans les vingt-quatre heures qui suivent la clôture de la séance à laquelle il se rapporte. "

Le Président rappelle que le Conseil est saisi d'une proposition d'amendement de la délégation du Royaume-Uni (E/728/Add.1), tendant à ajouter une phrase à la fin du troisième alinéa du projet de résolution soumis par la délégation du Canada.

M. PELT (Secrétaire général adjoint chargé du Département des conférences et des services généraux), répondant à une question du représentant de l'Australie, déclare que les implications financières de la proposition du Canada sont définies dans l'état estimatif présenté par le Secrétaire général (E/698/Add.1).

M. POLLOCK (Canada) explique que la délégation du Canada ne peut approuver l'amendement proposé par le Royaume-Uni, qui aurait pour effet de prolonger les débats sur cette question à la Cinquième Commission, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et au cours de la septième session du Conseil.

M. MENDÈS-FRANCE (France) s'associe à l'observation que vient de faire le représentant du Canada. La délégation de la France estime que le Secrétaire doit s'efforcer de fournir au Conseil des comptes rendus sténographiques des débats ; les comptes rendus analytiques peuvent être supprimés par mesure d'économie.

Répondant à M. PHILLIPS (Royaume-Uni), qui fait remarquer que les comptes rendus analytiques constituent une solution adoptée en raison des difficultés financières, M. MENDÈS-FRANCE (France) fait observer que le rapport du Secrétaire général sera examiné par la Cinquième Commission et par l'Assemblée générale. Il n'est pas nécessaire qu'une nouvelle discussion s'engage sur cette question au cours de la prochaine session du Conseil.

En réponse à une remarque de la représentante des PAYS-BAS, M. MENDÈS-FRANCE (France) souligne que le règlement intérieur n'établit pas de distinction quant à leur valeur probante entre les comptes rendus sténographiques et analytiques, alors que le seul compte rendu sténographique engage la responsabilité de l'auteur d'une déclaration.

The PRESIDENT put to the vote the amendment proposed by the United Kingdom (E/728/Add.1).

The amendment was adopted by 9 votes to 8, with 1 abstention.

The PRESIDENT put the resolution as a whole to the vote.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) requested that the vote be taken by roll-call.

A vote was taken by roll-call.

In favour : Brazil, Canada, Chile, China, Denmark, France, Lebanon, Peru, Poland, Turkey, United States of America, Venezuela.

Against : Australia, United Kingdom.

Abstaining : Byelorussian Soviet Socialist Republic, Netherlands, New Zealand, Union of Soviet Socialist Republics.

The draft resolution was adopted by 12 votes to 2, with 4 abstentions.

The meeting rose at 1 p.m.

ONE HUNDRED AND SIXTY-SEVENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Monday, 8 March 1948, at 3 p.m.*

President : Mr. Charles MALIK (Lebanon)

93. Question of the establishment of an economic commission for the Middle East (concluded)¹ : report by the Economic Committee (E/703 and E/703/Add.1)

The PRESIDENT invited the representatives of Afghanistan, Egypt, Iran, Iraq and Syria to take their seats at the Council table.

Mr. SANTA CRUZ (Chile), speaking as Chairman of the Economic Committee, pointed out that the draft resolution which the Economic Committee recommended for adoption by the Council (E/703) was based, in its broad outlines, on Council resolution 70 (V), which had preceded the establishment of the Economic Commission for Latin America. The draft resolution was based on a draft submitted to the Economic Committee by the representative of Lebanon (E/AC.6/17), of which the Committee had considered it unnecessary to retain the first three paragraphs, which were already included in substance in General Assembly resolution 120 (II).²

The operative part of the Economic Committee's draft resolution introduced a new element by requesting the *ad hoc* committee, in collaboration with the Secretary-General, to engage in consultations with the governments of the countries of the

Le PRÉSIDENT met aux voix l'amendement soumis par la délégation du Royaume-Uni (E/728/Add.1).

Par 9 voix contre 8, avec une abstention, l'amendement est adopté.

Le PRÉSIDENT met aux voix l'ensemble du projet de résolution.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) demande qu'il soit procédé au vote par appel nominal.

Il est procédé au vote par appel nominal.

Votent pour : Brésil, Canada, Chili, Chine, Danemark, France, Liban, Pérou, Pologne, Turquie, Etats-Unis d'Amérique, Venezuela.

Votent contre : Australie, Royaume-Uni.

S'abstiennent : République socialiste soviétique de Biélorussie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 12 voix contre 2, avec 4 abstentions, le projet de résolution est adopté.

La séance est levée à 13 heures.

CENT SOIXANTE-SEPTIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le lundi 8 mars 1948, à 15 heures*

Président : M. Charles MALIK (Liban)

93. Question de l'établissement d'une Commission économique pour le Moyen-Orient (fin)¹ : rapport du Comité économique (E/703 et E/703/Add.1)

Le PRÉSIDENT invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Egypte, de l'Iran, de l'Irak et de la Syrie à prendre place à la table du Conseil.

M. SANTA CRUZ (Chili), prenant la parole en sa qualité de Président du Comité économique, fait remarquer que le projet de résolution dont le Comité recommande l'adoption au Conseil (E/703) suit, dans ses grandes lignes, la résolution 70 (V) du Conseil, qui a précédé la création de la Commission économique pour l'Amérique latine. Le projet de résolution est fondé sur un projet présenté au Comité économique par le représentant du Liban (E/AC.6/17), dont le comité a toutefois jugé inutile de retenir les trois premiers considérants, qui figurent déjà en substance dans la résolution 120 (II) de l'Assemblée générale².

En ce qui concerne le dispositif du projet de résolution présenté par le Comité économique, M. Santa Cruz souligne qu'il introduit un élément nouveau avec l'invitation adressée à la Commission spéciale d'entreprendre, en collaboration avec le

¹ Voir la 136^e séance.

² Voir les documents E/AC.6/SR.12 et 13.